

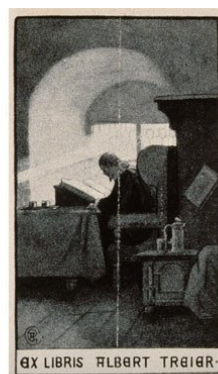
Quelques exemples d'ex-libris relativement anciens :



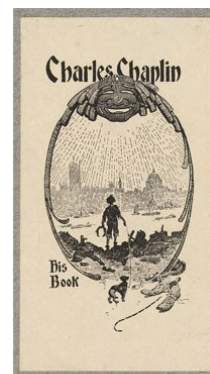
Jan Battermann - 1955



Inconnu



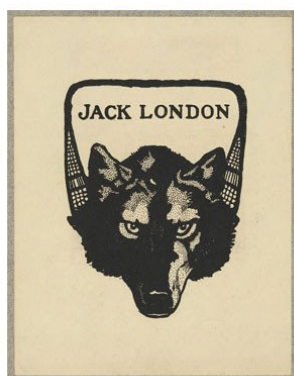
Inconnu - Gallica BNF



R. Wagner - 1918



Inconnu - Gallica BNF



Inconnu



Sidney Hunt - 1925



Inconnu - Gallica BNF

DEMANDE :

Vous créerez votre ex-libris en gravure. Vous justifierez vos choix graphiques par rapport à ce que vous avez voulu montrer de vous (initiales ? douceur ? structure ? ...)

Vous choisirez un mode de présentation de votre démarche de recherche (petit carnet, planche, ...) et mettrez en valeur votre ex-libris final retenu.

Toute technique de gravure est autorisée :

- Gravure sur bois
 - Gravure sur linoléum
 - Gravure sur « TetraPack »
 - Gravure en Taille-douce
 - Gravure au sucre
 - Gravure à l'essence de lavande ...etc...
-

SÉANCES CONSACRÉES AU PROJET :

- Vendredi 11 décembre 2020 ← 9H00 : lancement du sujet, cours sur les techniques de gravure + exemples d'ex-libris projetés et commentés avec le groupe (anciens et contemporains) puis premières idées crayonnées et recherche de présentations. 11H30 : Explications sur le signe.
- Entre les deux séances, 30 minutes de travail chez soi : suite des recherches. Il faut avoir 3 esquisses de projets différents à montrer en début de séance suivante pour en choisir un à réaliser. Apporter tout le matériel nécessaire à la réalisation de votre gravure pour la séance du 18 décembre.
- Vendredi 18 décembre 2020 ← Choix d'un projet. Suivi individuel. Début de réalisation
- (VACANCES DE NOËL)
- Vendredi 8 janvier 2021 ← fin de réalisation et suite de présentations
- Vendredi 15 janvier 2021 ← impressions et rendu

DÉFINITION DE EX-LIBRIS :

Un ex-libris (du latin ex libris meis, « faisant partie de mes livres »), est une inscription à l'intérieur d'un livre, par laquelle le propriétaire marque nommément sa possession.

L'ex-libris peut prendre la forme d'un tampon, d'un cachet, etc.

Un ex-libris désigne une vignette artistique collée à l'intérieur d'un livre, mentionnant éventuellement le nom du propriétaire, ses armes, sa devise. Cette vignette peut être une gravure personnalisée qu'un collectionneur colle sur le contre-plat (l'intérieur de la couverture) ou sur la page de garde de ses livres, comme marque d'appartenance.

Une mention du nom du propriétaire en queue du dos d'un livre peut également être considérée comme un ex-libris mais c'est plus souvent l'endroit réservé à la signature du relieur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Implication dans le projet /7
- Qualité de réalisation du final /4
- Adéquation entre ce qui veut être montré (d'un caractère, un souhait personnel ...) et sa représentation graphique /4
- Qualité de présentation de la démarche (boîte, planche, ...) /5



Image extraite du site « les tampons de Roser »



Ex-Libris de Jacques Hnizdovsky (1915-1995),